

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MADAME BRIGITTE FAVRE, DÉPUTÉE UDC, INTITULÉE « UN COUP DE POUCE POUR L'ENVOL DE LA NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE DE L'EUROAIRPORT ? » (N°3034)

La création d'une liaison ferroviaire avec l'Euroairport de Bâle-Mulhouse est en préparation depuis de nombreuses années. Un travail technique et politique conséquent a été réalisé en faveur de ce projet qui pourrait voir le jour en 2027. Le canton du Jura suit et apporte son soutien à ces démarches. Il le fait au travers de la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest, de la Conférence des transports de la Suisse du Nord-Ouest et de la Conférence du Rhin supérieur. Le soutien du canton du Jura s'est également traduit, en 2011 déjà, par l'adhésion de celui-ci à l'association pour le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport (association EAP Express). Cette association a relancé ses activités tout récemment et le Gouvernement a confirmé son adhésion par un courrier daté du 26 juin 2018. Entretemps, un représentant du Gouvernement a participé à une rencontre le 26 mars 2018 à Mulhouse.

Aux questions précises, le Gouvernement peut répondre de la manière suivante.

1. Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas soutenu les démarches entreprises par la Région Grand Est et les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure pour montrer son étonnement concernant le « rapport Duron » auprès du Gouvernement français et du Conseil Fédéral ?

Le courrier du 16 février 2018, évoqué par la question écrite, a été signé par les autorités organisatrices responsables de la desserte de la nouvelle gare de l'EuroAirport. Il s'agit des cantons de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Soleure et de la Région Grand Est. En effet, la desserte ferroviaire depuis la Suisse se fera par des trains régionaux provenant de Laufon d'un côté et de Liestal de l'autre. L'accès à Bâle depuis le Jura se fera, à ce moment-là, uniquement par des trains grandes lignes circulant à la fréquence demi-heure et non plus par des trains régionaux. Cela explique que le canton du Jura, comme le canton d'Argovie, ne sont pas dans les signataires de ce courrier.

2. Le Gouvernement compte-t-il à l'avenir poursuivre de près le développement du projet NLF EAP et d'intervenir auprès du Conseil Fédéral ou du Gouvernement français ?

Le Gouvernement continuera à suivre et à soutenir les démarches entreprises à ce sujet, en particulier au travers des conférences de la Suisse du Nord-Ouest et de l'Association EAP Express. Les interventions seront coordonnées dans ce cadre.

Delémont, le 14 août 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la Chancelière



Gladys Winkler Docourt